La TOUR DE GARDE

et Messager de la Présence de Christ

„Sentinelle, où en est la nuit?"
Esaïe 21:11.

XXXIV Année No 9

Journal bimensuel 1er Mai 1936

— BERNE —

SOMMAIRE

Vous êtes mes témoins, dit l'Eternel, que je suis Dieu.
Esaïe 43:12.

La TOUR de GARDE

Journal bimensuel édité par la
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
117, Adams Street - Brooklyn (N. Y., U. S. A.)
J. F. Rutherford, président; W. E. van Amburgh, secrétaire

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et leur paix sera grande » (Esaïe 54: 13; D.).

Les Ecritures enseignent clairement

QUE JÉHOVAH, le seul vrai Dieu qui est d'éternité en éternité, fit le ciel, la terre, et donna la vie à toutes les créatures. Que le Logos, la première de ses œuvres, ayant été par lui rendu capable de créer toutes choses, est maintenant le Seigneur Jésus-Christ, couvert de gloire, et revêtu de tout pouvoir dans les cieux et sur la terre, et qu'à ce titre il est le principal exécuteur des desseins de Jéhovah.

QUE DIEU fit la terre pour être la demeure éternelle de l'homme qu'il créa parfait, mais que celui-ci fut condamné à mort pour avoir volontairement transgressé la loi divine, et qu'à cause de la désobéissance d'Adam, tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JÉSUS fut fait homme; qu'en cette qualité il mourut afin de payer la rançon du genre humain, que Dieu le ressuscita avec un corps divin immortel, et qu'après l'avoir exalté au-dessus de toute créature et de tout nom, il lui donna tout pouvoir et toute autorité.

QUE L'ORGANISATION DE JÉHOVAH appelée Sion, a pour principal chef Christ Jésus qui est le roi légitime du monde; que les fidèles disciples de Christ Jésus oints par Dieu, sont des enfants de Sion, et que comme membres de l'organisation de Jéhovah, ils sont ses témoins qui ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à la suprématie de son nom, et de proclamer ses desseins envers l'humanité, tels qu'ils sont exposés dans la Bible, portant ainsi les fruits du royaume pour la joie de ceux qui les écoutent.

QUE LE MONDE A PRIS FIN parce que Jéhovah a placé le Seigneur Jésus-Christ sur son trône. Et celui-ci après avoir chassé Satan du ciel, a commencé l'établissement du royaume de Dieu sur la terre.

QUE LA DÉLIVRANCE et les bénédictions après lesquelles les peuples soupirent depuis longtemps, ne leur seront dispensées que par le royaume de Dieu administré par Christ, lequel a commencé à régner. Que la prochaine grande œuvre libératrice du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan, et l'instauration du règne de la justice par toute la terre. Et que les hommes de bonne volonté qui obéiront aux justes lois du royaume, vivront éternellement heureux sur la terre.

Sa Mission

LE BUT de ce journal est de faire connaître aux hommes Jéhovah, le vrai Dieu, et ses desseins tels qu'ils sont révélés par la Bible. Il contient des études spécialement destinées à encourager et affermir la foi des témoins de Jéhovah. Il est rédigé de manière à ce que l'étude des Ecritures soit méthodique et progressive. Les éditeurs de ce périodique publient aussi d'autres écrits destinés à faciliter l'étude de la Bible. «La Tour de Garde» contient en outre des sujets propres à être radiodiffusés et à servir à l'enseignement du public par d'autres moyens.

« La Tour de Garde » s'en tenant strictement à ce que dit le saint Livre, repousse toute tradition et toute adjonction humaine. Elle est tout à fait indépendante de toute secte, n'appartient à aucun parti, et ne relève d'aucune institution ou organisation de ce monde en général. Elle prend sans réserve fait et cause pour le Royaume de Dieu qui est administré par Christ, son Roi bien-aimé. Elle n'est pas dogmatique, mais invite, au contraire, ses lecteurs à examiner ses exposés à la lumière des saintes Ecritures. Enfin, « La Tour de Garde » n'engage aucune controverse et évite les critiques personnelles.

Abonnements:

Suisse: 1 an 6 fr.— Chèques postaux Berne III 3319.
6 mois 3 fr.—
France: 1 an 30 fr.— Chèques postaux Paris 1310-71.
6 mois 15 fr.—
Belgique: 1 an 30 fr.— Chèques postaux Bruxelles 96976.
6 mois 15 fr.—
Autres pays: 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). (1) Payable au bureau de la Société du pays même, (2) payable par mandat-poste international à l'imprimerie à Berne ou (3) commandé au bureau de poste du lieu de résidence de l'abonné (abonnement-poste).

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de pauvreté, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de la «Tour de Garde», recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Adresses de livraison:
Suisse: .... 39, Allmendstrasse, BERNE
France: .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique: .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES
Luxembourg: .... 37, Côte d'Eich, LUXEMBOURG

Imprimé par la Tour de Garde, Berne (Suisse)
6421 Printed in Switzerland

« Richesses »

C'est le titre du dernier livre paru. Depuis longtemps la Société désirait publier un livre servant spécialement à l'instruction des enfants et des jeunes gens (jeunes en âge). Depuis la révélation de la vérité concernant la classe de Jonadab ou la « grande multitude », et depuis l'apparition des membres de cette classe, les témoins de Jéhovah et les nouveaux frères, les Jonadabs, ont manifesté le très vif désir de voir publier un ouvrage pouvant convenir tout particulièrement à l'instruction de ceux qui font déjà partie de la « grande multitude » ou désirent encore en augmenter le nombre. Dans sa grâce, et par Christ Jésus, Jéhovah a maintenant exaucé cette prière, en nous accordant le livre « Richesses » dont la lecture et l'étude seront aussi profitables pour le « reste » oint de Dieu que pour les Jonadabs. Tous devraient le lire soigneusement.

Programmes des causeries par Radio

RADIO NATAN-VITUS, Poste de l'Ile-de-France.
Longueur d'onde 222 m.
— Mardi .... 19 h. 45 à 20 h. 15
Jeudi .... 19 h. 45 à 20 h. 15
Samedi .... 19 h. 45 à 20 h. 15
Dimanche .... 12 h. 00 à 12 h. 30

RADIO LYON Longueur d'onde 215,4 m
Samedi .... 18 h. 50 à 19 h. 00

RADIO NIMES Longueur d'onde 201,1 m
Mardi .... 21 h. 00 à 21 h. 10

RADIO NORMANDIE Longueur d'onde 269,5 m
Mercredi .... 19 h. 50 à 20 h. 00

RADIO BEZIERS Longueur d'onde 212,6 m
Jeudi .... 21 h. 00 à 21 h. 10

RADIO JUAN-LES-PINS (Côte d'Azur).
Longueur d'onde 240,2 m
Samedi .... 20 h. 00 à 20 h. 10

WALLONIA-BONNE ESPERANCE (Belgique).
Longueur d'onde 201,07 m
Mercredi .... 7 h. 00 à 7 h. 15

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST

XXXIVme Anné 1er Mai 1936 No 9

Loyauté et fidélité

« Mon fils, garde les préceptes de ton père et ne rejette pas l'enseignement de ta mère. Lie-les constamment sur ton cœur, attache-les à ton cou. Car le précepte est une lampe et l'enseignement une lumière, et les avertissements de la correction sont le chemin de la vie » (Proverbes 6: 20, 21, 23).

JEHOVAH exige une loyauté et une fidélité absolues de la part de toute créature désirant être admise dans l'organisation de son Royaume; et c'est à la même exigence qu'il faut satisfaire pour parvenir à la vie éternelle. Jéhovah est le Père, la source même de toute vie, et lui seul peut accorder la vie éternelle dont Christ Jésus, l'Exécuteur des desseins du Très-Haut, est l'intermédiaire (Romains 6: 23). Quant à la mère de tous les membres de la maison royale, elle n'est autre que l'organisation de Jéhovah qui apparaît symboliquement comme son épouse et répond aussi au nom de Sion. Tous ses fils reçoivent la vie et l'enseignement de Dieu même (Esaïe 54: 13; version de Darby). Tel est essentiellement le sens des paroles de Proverbes 6: 20, invitant les fils de Dieu à garder les préceptes de leur Père et à observer les lois de son organisation, « car le précepte est une lampe et l'enseignement une lumière, et les avertissements de la correction sont le chemin de la vie. »

2 Bien que le mot *loyauté* ne se trouve pas textuellement dans les Ecritures, on relève cependant dans la Bible de nombreuses expressions dont le sens est exactement le même. C'est ainsi qu'il y est nettement enseigné que toute créature désirant bénéficier de la vie éternelle doit se montrer loyale aussi bien que fidèle. Notons qu'il existe une différence entre les concepts de loyauté et de fidélité. Tout bien examiné, on peut être loyal sans être en même temps fidèle. Personne n'est choisi comme membre de la maison royale sans avoir démontré auparavant sa loyauté et sa fidélité. Mais de Christ Jésus, qui s'est toujours montré loyal et fidèle, il est écrit qu'il s'appelle « Fidèle et Véritable ». Il est le Seigneur des seigneurs et le Roi des rois, et avec lui sont les appelés, les élus et les fidèles (Apocalypse 19: 11; 17: 14). On ne saurait dire plus nettement que tous les membres du corps de Christ doivent être semblables à l'image de Jésus qui en est la tête (Romains 8: 29).

Définitions

3 La véritable définition des mots *loyauté* et *fidélité* se trouve dans l'Ecriture sainte. Le terme *loyal* qui appartient aux langues française et anglaise dérive du français *loi* et de l'anglais *law* qui a la même signification. La *loi* est un principe d'action édicté par la puissance publique suprême, prescrivant ce qu'il convient de faire et fixant des peines pour chaque infraction aux règles de justice ainsi définies. L'adjectif *légal* s'applique à tout ce que permet la loi et qui peut être accompli en plein accord avec cette loi, avec celle de Dieu tout particulièrement dont l'observation s'impose aux créatures loyales et fidèles. Se conduire *loyalement* envers Jéhovah, c'est donc avoir soin de se conformer strictement à sa loi et de faire sa volonté telle que la proclame sa Parole destinée à guider vers la justice les créatures désireuses de faire le bien. « Ta parole est une lampe à mes pieds et une lumière sur mon sentier » (Psaume 119: 105). Elle est le seul vrai guide.

4 Se montrer *fidèle* ce n'est pas seulement observer la lettre même de la loi, c'est être plein de foi et de confiance, constant en ses actes et ferme en ses convictions, inébranlable, véridique et sûr; c'est pratiquer la justice conformément aux commandements du Seigneur, faire preuve de vigilance et d'exactitude dans l'observation et l'accomplissement de ses devoirs, s'acquitter de ses obligations avec zèle et attention. Fidélité est donc synonyme d'honnêteté, de fermeté et de droiture. Il faut être fidèle, ne l'oublions pas, pour conserver son intégrité envers le Très-Haut, ce qui revient à dire que la persévérance dans le dévouement et la soumission véritable à Dieu s'imposent à toutes les créatures qu'un pacte solennel unit à Jéhovah et à Christ. Qu'elles accomplissent donc avec résolution et sérieux la mission qui leur est confiée! Que la vérité et la foi habitent en eux afin qu'à leur tour ils inspirent confiance et soient d'un appui sûr! Seuls les justes qui ne se sont jamais départis de leur intégrité envers l'Eternel sont admis dans la maison royale et c'est à eux que fait allusion ce texte des Ecritures: « Ouvrez les portes, laissez entrer la nation juste et fidèle! » (Esaïe 26: 2). Notons bien qu'une différence est faite entre la loyauté et la fidélité, dans les textes suivants, et que Dieu exige de ses fils qu'ils soient loyaux aussi bien que fidèles.

Loyauté

5 Les lois de Jéhovah, c'est-à-dire les règles d'action qu'il impose aux créatures humaines, sont la perfection même, et les observer en vérité et d'un cœur sincère, c'est avancer sûrement dans la voie de la justice, qui conduit à l'éternel bonheur

de la faveur divine (Psaume 19: 8–10). Ecoutons ce que le psalmiste dit au sujet de Jésus: « Je veux faire ta volonté, mon Dieu! et ta loi est au fond de mon cœur » (Psaume 40: 9). Les prescriptions de Jéhovah sont donc en tous temps observés par Jésus, dont le cœur est inébranlablement fidèle au Très-Haut, et qui exécute avec joie la volonté de Dieu. A plus forte raison doit-il en être de même des créatures désireuses de jouir des bénédictions divines. « Heureux », est-il écrit, « heureux l'homme qui ne marche pas selon le conseil des méchants, qui ne s'arrête pas sur la voie des pécheurs et qui ne s'assied pas en compagnie des moqueurs, mais qui trouve son plaisir dans la loi de l'Eternel, et la médite jour et nuit!» (Ps. 1:1, 2). Méditer jour et nuit la loi de l'Eternel, y penser sans cesse c'est réfléchir constamment à la volonté de Jéhovah afin de la mieux connaître et de l'accomplir avec zèle et joie, c'est axaminer tous ses actes à la lumière des commandements divins. Le « cœur » est le siège de nos mobiles et de notre dévouement et il doit se trouver en constante et parfaite harmonie avec la loi du Très-Haut. « La bouche du juste annonce la sagesse, et sa langue proclame la justice. La loi de son Dieu est dans son cœur; ses pas ne chancellent point » (Ps. 37: 30, 31).

6 Que certaines personnes se bornent à observer extérieurement la loi de Dieu, qu'elles s'attachent seulement à la lettre des commandements divins, cela n'empêche que l'on puisse entendre dire d'elles qu'elles sont fidèles aux préceptes de Jéhovah. Mais c'est l'Eternel qui est le véritable Juge et il apprécie d'un tout autre point de vue la conduite des créatures, ne s'intéressant qu'aux motifs qui les inspire. « L'Eternel ne considère pas ce que l'homme considère; l'homme regarde à ce qui frappe les yeux, mais l'Eternel regarde au cœur » (1 Sam. 16: 7). Il est, certes, facile de tromper des hommes, mais nul ne saurait tromper le Très-Haut.

7 Personne ne saurait parvenir à la vie, s'il ne fait avec joie la volonté de Dieu. « Que tes compassions viennent sur moi, pour que je vive! Car ta loi fait mes délices. Que mon cœur soit sincère dans tes statuts, afin que je ne sois pas couvert de honte! Je soupire après ton salut, ô Eternel! Et ta loi fait mes délices » (Ps. 119: 77, 80, 174). L'obéissance à la loi de Dieu ne va pas sans l'amour, c'est-à-dire sans la volontaire acceptation des obligations de cette loi, abstraction faite des avantages personnels que peut nous apporter la vie actuelle. C'est le sincère désir de servir Dieu parce qu'il est juste, équitable et droit qui doit être le seul moteur de notre action. Aussi de tous les commandements de la loi, celui-ci, proclamé par Jésus, est-il le plus grand: « Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée » (Matth. 22: 37). Personne ne saurait être agréable à Jéhovah si son amour et son dévouement ne sont point entièrement consacrés au Très-Haut, mais s'adressent également aux créatures, aux idoles ou à d'autres objets encore.

8 La loi de Dieu représente les préceptes d'action et les principes de vie qui s'imposent à tous les hommes. En elle se manifeste expressément et formellement la volonté du Tout-Puissant et c'est elle qui montre aux créatures qu'une alliance unit à l'Eternel, la voie qu'elles doivent suivre pour faire le bien. Chaque commandement de Dieu est un élément de cette loi qui ne se contente pas de montrer aux hommes la voie du salut, mais leur ordonne encore de conformer leurs actes à ses dispositions de justice. Les Israélites étaient le peuple élu de Dieu et avaient librement consenti à faire sa volonté. Ils furent, en tant que nation, les précurseurs de ceux qui entreprirent de marcher sur les traces de Jésus, afin de pouvoir appartenir à la sainte nation de Jéhovah. Les véritables Israélites sont ces créatures qui, confiantes dans les mérites du sang de Christ, conclurent un pacte avec le Très-Haut, et s'engagèrent expressément et fermement à obéir à ses commandements et à pratiquer sa loi. Aussi Dieu a-t-il dit à son peuple élu: « Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face. Tu ne te feras point d'image taillée, ni de représentation quelconque des choses qui sont en haut dans les cieux, qui sont en bas sur la terre, et qui sont dans les eaux plus bas que la terre. Tu ne te prosterneras point devant elles » (Exode 20: 3–5).

9 Toute créature doit choisir entre le service de Satan et celui de Dieu. Celle qui a librement décidé d'accomplir la volonté divine, conclut par là même une alliance avec le Très-Haut, et le nom de Jéhovah devient désormais le sien. Mais ce serait de sa part un véritable abus que de partager son dévouement et son service entre Dieu et le diable, ses représentants, ses instruments et ses idoles. Elle ne mériterait plus alors de porter le nom de Dieu qu'elle profanerait au contraire. Et une telle créature devrait subir le sort de tous ceux qui adorent les idoles.

10 C'est dans l'intérêt même des humains qu'a été proclamé le commandement de l'Eternel expressément cité dans Exode 20: 3. Car la créature qui a décidé de pratiquer la volonté de Dieu doit tenir sa parole et accomplir son dessein, et elle ne peut évidemment le faire que si elle n'adore qu'un seul Dieu qui est Jéhovah. Nul de ceux qui ont conclu une alliance avec le Très-Haut ne doit agir contrairement à sa loi. Saluer le drapeau d'un gouvernement terrestre ou l'homme qui est le chef visible de ce gouvernement ce n'est point autre chose que s'incliner devant l'objet même que représente ce drapeau ou cet homme. Or, le seul salut ou la seule vie pour une créature humaine sont ceux qui lui viennent de Dieu, par Christ Jésus, et cette grande vérité est pleinement reconnue par tous les membres qui ont conclu une alliance avec le Très-Haut (Actes 4: 12). S'incliner devant quelque ouvrage humain, devant quelque puissance humaine ou devant quelque idole créée par des hommes, comme par exemple devant le drapeau d'un pays ou les maîtres d'une nation, c'est mépriser et avilir le Tout-Puissant, et continuer à agir ainsi, c'est mériter la destruction.

[11] Pour bien des personnes saluer le drapeau d'une nation, ou souhaiter bonheur et prospérité au chef d'un gouvernement, sont des formalités sans importance réelle; mais ces personnes n'ont pas compris la loi de Dieu et ne se sont point engagées à faire sa volonté. Nombreuses sont celles qui n'adressent que par crainte leur salut aux puissants du jour; beaucoup aussi n'agissent ainsi que parce que d'autres font de même et il en est enfin qui ne sauraient donner aucune raison valable à leur attitude. Mais il en est tout autrement de celles qui ont conclu une alliance avec Dieu et se sont engagées à accomplir sa volonté. Elles n'ont, certes, pas l'excuse de l'ignorance, et certaines d'entre elles cependant saluent les drapeaux ou les chefs des Etats pour éviter des poursuites ou des critiques acharnées, ou en pensant secrètement en eux-mêmes que ces drapeaux ou ces chefs n'ont, en réalité, aucune importance. Ces personnes peuvent tromper les hommes par leur attitude, mais non pas Dieu qui scrute les cœurs et les intentions. Etre lié par un pacte à Jéhovah et agir ainsi, c'est donc une hypocrisie et une abomination aux yeux de l'Eternel.

[12] Le peuple élu de Dieu n'est point en droit de dire aux créatures qui ne sont liées à l'Eternel par un pacte, que leur devoir est de saluer les drapeaux et d'acclamer les chefs d'Etat ou qu'il est au contraire de refuser salut et acclamations. Que chacun, en effet, décide lui-même de ce qu'il doit faire! Quant aux disciples de Christ, qu'ils vivent tranquilles et s'occupent de leurs propres affaires! (1 Thessaloniciens 4: 11). Il ne leur appartient point d'instruire les autres de ce qu'ils doivent faire ou ne pas faire, mais qu'ils surveillent eux-mêmes leurs propres actes, afin de les mettre sans cesse en accord avec la volonté divine. C'est seulement par la stricte observation des commandements de Jéhovah que son peuple allié peut manifester sa loyauté envers le Très-Haut. Le prophète Daniel rapporte l'histoire des trois Hébreux qui refusèrent de se prosterner devant la statue d'or, symbole des forces sataniques, et ce récit tend évidemment à démontrer la nécessité d'une stricte obéissance à la loi et aux commandements de Dieu (Daniel 3). Le peuple élu de Jéhovah observe avec raison les lois civiles lorsqu'elles sont en accord avec celles de Dieu; mais lorsque cet accord n'existe pas, c'est aux lois de Dieu que doivent obéir les serviteurs du Très-Haut, quoi que puissent dire ou faire les hommes (Actes 4: 19; 5: 29).

Sophismes

[13] Parmi les membres du peuple élu de Dieu, certains, pour tenter de justifier une inobservation des commandements divins, pourraient recourir à des subtilités. Mais c'est leur esprit d'égoïsme qui les écarte du droit chemin et les conduit à invoquer pour leur excuse de spécieux arguments qui, comme de chimériques constructions, n'ont aucune valeur réelle. Rappelons-nous à ce sujet les paroles bibliques citées en tête de cette étude: « Garde les préceptes de ton père et ne rejette pas l'enseignement de ta mère. » Mais l'égoïste les interprète à sa façon et dit en substance: « Après mûr examin, je comprends que je puis observer les lois humaines même si elles s'opposent directement aux commandements de Dieu; le mieux, certes, est de suivre la voie de moindre résistance et de vivre en paix avec mes concitoyens. Aussi accepterai-je de me plier aux règlements valables en mon pays. » Mais semblable raisonnement n'est point le fait d'un esprit sensé et le peuple élu de Dieu ne doit point oublier que les conceptions humaines sont souvent trompeuses et fausses. Il n'existe qu'un guide sûr et en qui l'on puisse se fier: c'est la parole de Dieu; aussi l'Eternel adresse-t-il à ses disciples cette expresse recommandation: « Confie-toi en l'Eternel de tout ton cœur, et ne t'appuie pas sur ta sagesse; reconnais-le dans toutes tes voies, et il aplanira tes sentiers » (Proverbes 3: 5, 6). C'est à la loi de Dieu et à nulle autre que le disciple de Christ Jésus doit conformer sa conduite.

[14] « Ne rejette pas l'enseignement de ta mère », dit l'Ecriture, et cette déclaration précise ce que doit être la conduite des membres de l'organisation de Jéhovah. Grande est la grâce qui fut faite aux créatures admises par l'Eternel en son organisation et qui en font partie intégrante. Mais elles ne sauraient bénéficier longtemps de la même grâce, si elles méconnaissaient volontairement les instructions divines, c'est-à-dire si elles abandonnaient « l'enseignement de leur mère ». Jéhovah dispose d'une puissante organisation également appelée Sion — dont le chef est Christ Jésus — et qui représente le plus haut sommet, le « pic » de sa montagne sacrée. Or, écoutons ce que dit l'Eternel des principes qui doivent diriger la conduite de ses disciples: « De Sion sortira la loi » (Esaïe 2: 2-4). Nous voici maintenant dans les « derniers jours » et la maison de l'Eternel est solidement bâtie au-dessus des royaumes de ce monde. Le Seigneur est venu dans son saint temple et il ordonne qu'en sa présence le monde entier fasse silence. Or il se trouve que de nombreuses personnes formant la « grande multitude » s'approchent et disent: 'Montons au royaume de l'Eternel, à la maison du Dieu de Jacob, afin que nous puissions avancer dans la voie de la justice!' Et tous se joignent à l'organisation de Dieu, dont les membres terrestres reçoivent de l'Eternel les instructions, les directives et l'enseignement. C'est donc Jésus, l'Exécuteur des volontés de Jéhovah, qui transmet aux hommes les commandements divins et dirige l'organisation de l'Eternel, dont tous les membres ont pour devoir d'observer strictement et de remplir avec joie les instructions que le Très-Haut envoie depuis Sion. Christ, le chef de cette organisation, est le grand prophète de Jéhovah à qui doivent obéir en tous points ceux qu'un pacte unit à Dieu sous peine d'être voués à la destruction (Actes 3: 23). Le Tout-Puissant a placé chacun des membres de cette organisation à la place qu'il a choisie, et nul de ceux-ci n'a donc le droit d'attribuer à ses propres mérites celle qu'il occupe (1 Corinthiens 12: 18; Hébreux 5: 4). « S'il se tient debout, ou s'il tombe, cela regarde son maître » (Romains 14: 4; Ephésiens 6: 9). Or, il

arrive parfois qu'une créature à qui l'Eternel a fait la grâce de l'admettre en son organisation, s'y trouve placée sous les ordres d'une autre personne dont l'intelligence et les capacités lui semblent cependant inférieures aux siennes. Au lieu d'obéir aux ordres qu'elle reçoit, elle juge alors souvent préférable d'agir à sa guise, montrant ainsi non seulement qu'elle méprise les instructions de ses supérieurs, mais qu'elle prétend juger elle-même de la façon dont elle doit accomplir son devoir vis-à-vis de l'organisation de Jéhovah. Elle dénie toute valeur aux commandements qu'elle reçoit et n'a que mépris pour ceux qui les lui transmettent. Avec orgueil et arrogance, elle proteste contre les tâches dont on la charge, ne voulant suivre que ses propres idées. Grandement coupable est semblable attitude, car en l'adoptant, elle a rejeté « l'enseignement de sa mère », c'est-à-dire de l'organisation de Dieu. Et si l'on attire son attention sur ce point, elle s'emporte contre ses censeurs et les injurie, n'admettant point de se voir ainsi rappeler ses négligences et ses fautes. L'Eternel cependant avertit dans sa bonté ceux qui s'éloignent du droit chemin et s'écartent de l'obéissance due à sa loi et à ses commandements, et cet avertissement est salutaire s'il est accepté dans un esprit de justice. « Car le précepte est une lampe, et l'enseignement une lumière, et les avertissements de la correction sont le chemin de la vie » (Proverbes 6: 23). Intervertissons ces formules, elles n'en restent pas moins exactes. Mais celui qu'un pacte unit à Dieu et qui méprise la loi de Jéhovah et les instructions de son organisation, ne se trouve point sur le chemin de la vie.

15 Celui qui craint Dieu ne conçoit que de justes pensées, et sa conduite est droite, car « la crainte de l'Eternel est le commencement de la sagesse » (Psaume 111: 10). « Craindre l'Eternel », c'est haïr le mal, c'est-à-dire haïr et éviter tout ce qui nuit à l'organisation de Dieu ou à ses serviteurs zélés (Proverbes 8: 13). Seule l'obéissance à la loi de Jéhovah et à son organisation peut conduire à la vraie vie, ainsi que le proclament les Ecritures: « L'enseignement du sage est une source de vie, pour détourner des pièges de la mort » (Proverbes 13: 14). C'est folie que de mépriser, de haïr ou d'enfreindre volontairement les instructions divines. Une décision rapide s'impose à la croisée des chemins: ou accepter l'avertissement de l'Eternel et suivre la voie du bien, ou le mépriser, et s'engager sur la voie de l'égoïsme. L'une de ces deux voies conduit à la mort, l'autre mène à la vie et à la bénédiction de l'Eternel. C'est ainsi qu'il est écrit: « Jusques à quand, stupides, aimerez-vous la stupidité? Jusques à quand les moqueurs se plairont- ils à la moquerie, et les insensés haïront-ils la science? Tournez-vous pour écouter mes réprimandes! Voici, je répandrai sur vous mon esprit, je vous ferai connaître mes paroles ... Puisque vous rejetez tous mes conseils, et que vous n'aimez pas mes réprimandes, moi aussi, je rirai quand vous serez dans le malheur, je me moquerai quand la terreur vous saisira » (Proverbes 1: 22, 23, 25, 26).

16 C'est faire preuve de la plus grande hypocrisie que de préparer des arguments pour justifier sa conduite et de mépriser les blâmes mérités par les désobéissances aux ordres de l'organisation de Dieu. Il peut plaire à Jéhovah d'admettre dans son organisation une personne dont le rôle sera de transmettre ses directives à d'autres créatures qui la dépassent cependant par les qualités naturelles de leur esprit. Mais il n'y a rien là qui puisse justifier ou excuser le mépris des instructions données au nom de l'Eternel. Que chaque membre fasse librement son choix: qu'il obéisse aux commandements de l'organisation divine ou qu'il abandonne alors franchement cette organisation. Quant à celui qui voudra plaire à l'Eternel, il accomplira de son mieux le travail qui lui sera confié, quelle qu'en soit la nature, confiant en Jéhovah et s'en remettant à lui pour qu'il fasse concourir toutes choses à son bien.

Nourriture des fidèles

17 Les maîtres du peuple élu de Dieu, qui le nourrissent de l'aliment spirituel nécessaire, ne sont pas des hommes. Il en est ainsi surtout depuis la venue du Seigneur Jésus au temple. Ces maîtres sont Dieu et Christ Jésus (Esaïe 30: 20). Le Seigneur Jésus distribue au temple la nourriture à ses fidèles. Pour cela, il doit se servir d'un moyen humain quelconque, en vue de répartir sa nourriture spirituelle aux esprits des créatures possédant un organisme humain. Il n'emploie guère plusieurs moyens et n'emprunte pas de nombreuses voies pour animer son organisation et distribuer sa nourriture spirituelle. L'Eternel a montré à son peuple, en particulier dans ces dernières années, qu'il paît son peuple de vérité, au moyen des écrits de la Tour de Garde. Aucune pénétration humaine, aucun talent du monde n'aurait pu découvrir la signification des prophéties révélées au peuple de Dieu, dans ces dernières années. Les prophéties ne doivent point être librement interprétées par les humains, et celui qui cherche toujours à donner d'une prophétie une interprétation particulière montre par là même qu'il est un fou, puisque par sa conduite et son attitude mêmes il semble dire en son cœur: « Il n'y a point de Dieu », en d'autres termes: 'Dieu et Christ ne conduisent pas le peuple élu (2 Pierre 2: 20; Psaume 14: 1). Le Seigneur cependant conduit son peuple et le paît, et ce peuple, dans le cas présent, comprend aussi bien le « reste » que la « grande multitude » (Apocalypse 7: 17).

18 Quand un homme a été gratifié par l'Eternel d'une place dans son organisation terrestre, mais que par la suite il fait peu de cas de la nourriture spirituelle que l'Eternel a fait distribuer pour le bien de son peuple, et la remplace par son enseignement particulier et ses interprétations personnelles, il abandonne par là même, sans aucun doute « l'enseignement de sa mère ». Mais s'il lui apparaît qu'il est dans le mauvais chemin, l'idée du blâme de l'Eternel se forme en lui et lui donne l'occasion de retourner dans la voie du bien. Que *La Tour de Garde* ait le devoir de veiller à ces choses, cela

ressort de la parole divine. Lorsqu'un membre reconnaît s'être écarté de « l'enseignement de sa mère » et se sent réprimandé par l'Eternel, c'est le privilège d'un tel égaré que de prendre à cœur ce reproche et de faire demi-tour. Pourrait-il recevoir les bénédictions de la vie éternelle s'il négligeait ou refusait d'agir ainsi ? La réponse se trouve dans les Ecritures qui disent: « Parce qu'ils ont haï la science, et qu'ils n'ont pas choisi la crainte de l'Eternel, parce qu'ils n'ont point aimé mes conseils, et qu'ils ont dédaigné toutes mes réprimandes, ils se nourriront du fruit de leur voie, et ils se rassasieront de leurs propres conseils, car la résistance des stupides les tue, et la sécurité des insensés les perd » (Proverbes 1: 29–32). Mais s'il écoute ses réprimandes et retourne dans la bonne voie l'Eternel lui dit: « Mais celui qui m'écoute reposera avec assurance, il vivra tranquille et sans craindre aucun mal » (Proverbes 1: 33).

19 Si quelqu'un a reçu la grâce d'être incorporé à l'organisation de Dieu sur la terre, mais persiste cependant à suivre ses propres idées, à mépriser « l'enseignement de sa mère » et à combattre l'organisation divine, il est par là même un malfaiteur, un « ouvrier d'iniquité ». Le terme « ouvrier d'iniquité » ne désigne pas seulement un criminel qui commet des forfaits épouvantables sur les autres, mais l'impie également qui agit contre la loi de Dieu. Ceux qui sont en danger de tomber dans l'abîme de l'iniquité, ce sont les aspirants au Royaume. D'eux l'on exige l'obéissance à la loi de Dieu, ainsi que le dit Jésus: « Ceux qui me disent: Seigneur, Seigneur! n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. » Il montre par là que lorsqu'il se rend dans son temple pour y rendre la justice, beaucoup s'imaginent qu'ils vont recevoir de lui des bénédictions éternelles et entrer dans le royaume des cieux, bien qu'ils aient égoïstement suivi leur propre route. «Plusieurs me diront en ce jour-là: Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé par ton nom? n'avons-nous pas chassé des démons par ton nom? et n'avons-nous pas fait beaucoup de miracles par ton nom? Alors je leur dirai ouvertement: Je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité» (Matthieu 7: 22, 23). Les anges, serviteurs de Dieu dans son temple, reçoivent de lui l'ordre de jeter dehors tous les fauteurs de scandales. « Le Fils de l'homme enverra ses anges, qui arracheront de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité: et ils les jetteront dans la fournaise ardente, où il y aura des pleurs et des grincements de dents » (Matthieu 13: 41, 42).

20 Celui qui a conclu une alliance avec Dieu et qui l'aime ne trouvera point d'excuse si, sous le coup de quelque irritation ou de quelque révolte, il devient un adversaire de l'organisation de Dieu. S'il a le cœur haut placé, rien ne pourra le détourner du service de l'Eternel. Sans doute pourra-t-il se faire qu'il croit avoir été traité injustement dans l'organisation de Jéhovah; peut-être en sera-t-il profondément affligé, mais s'il aime Dieu et la loi de Dieu, il en conclura que cette épreuve est faite pour son bien, à condition qu'il tienne ferme pour l'Eternel et persévère dans son service; et, s'il est vrai qu'il aime Dieu, c'est ainsi qu'il agira. « Il y a beaucoup de paix pour ceux qui aiment ta loi, et il ne leur arrive aucun malheur » (Psaume 119: 165).

21 Il pourra se faire que l'un de ces serviteurs soit abandonné ou même persécuté par ses propres parents, par ses frères et sœurs, ou par celui qu'il considérait comme son ami; mais il serait sans excuse d'en tenir rigueur à Dieu et à son organisation. Si quelqu'un observe le grand commandement « tu aimeras ton Dieu », rien ne saurait l'empêcher de servir son Dieu, et rien ne saurait le décider à renoncer à servir dans l'organisation de l'Eternel. « Si quelqu'un vient à moi, et s'il ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple » (Luc 14: 26).

22 Fondées sur le commandement de Jéhovah à son peuple allié, les déclarations suivantes s'adressent aux fils de Dieu qui habitent actuellement sur la terre: « Gardez-vous des idoles » (1 Jean 5: 21). « C'est pourquoi, mes bien-aimés [frères], fuyez l'idolâtrie » (1 Corinthiens 10: 14). 'La résistance est identique à l'iniquité et à l'idolâtrie' (1 Samuel 15: 23). Ceux qui ont conclu une alliance avec Dieu l'aiment et jouiront finalement de son approbation; ils ne laisseront pas s'interposer quoi que ce soit entre eux et leur complet dévouement, leur entière obéissance à l'Eternel et le service qu'ils accomplissent de tout leur cœur pour lui, dans son organisation. Leur cité est dans les cieux (Philippiens 3: 20). Le Seigneur Jésus est leur Roi et il a commencé son règne. Les fidèles doivent être entièrement soumis à Dieu et à sa domination, et ils se refuseront à faire des concessions à l'ennemi. Semblable au fidèle apôtre qui a reçu la couronne de vie, c'est maintenant chaque membre du fidèle reste qui peut dire: « Car j'ai l'assurance que ni la mort ni la vie, ni les anges ni les dominations, ni les choses présentes ni les choses à venir, ni les puissances, ni la hauteur ni la profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur » (Romains 8: 38, 39). Chacun d'eux porte gravée dans son cœur, la loi de Dieu qu'il suivra toujours, avec la grâce du Très-Haut.

Fidélité

23 Jéhovah avait donné à Lucifer une place de choix dans son organisation. Mais Lucifer fut si glorieux de son importance qu'il en arriva à convoiter ce qui appartenait irrévocablement à Dieu et sur quoi il n'avait pas le moindre droit. Bien qu'il eût été créé parfait et par là même capable de suivre la loi de Dieu, il préféra l'orgueil et se tourna vers la rébellion et l'iniquité (Ezéchiel 28: 15). Pour réaliser son égoïste ambition, il inventa le premier mensonge et le jeta sur le monde, si bien qu'il est le père du mensonge, mais il sera exterminé. Depuis des siècles, Dieu a laissé la vie au diable, afin de lui permettre de donner libre cours à sa révolte, jusqu'à ce qu'arrive le temps

fixé par le Très-Haut, où doivent être justifiés la parole et le nom de Jéhovah. Les autres créatures furent ainsi mises en mesure de montrer leur attachement à la loi divine, ou, au contraire, de suivre l'exemple de la rébellion, d'être fidèle ou de trahir, et c'est ainsi que chacun sera responsable de son sort.

24 Dieu guida les descendants de Jacob hors de l'Egypte, cet empire sur lequel Satan exerçait sa domination, et ordonna à Moïse de les conduire à travers le désert vers la Terre Promise. Quand ils eurent atteint le pays de Moab, Moïse rassembla les Israélites, et, inspiré par Dieu, leur parla en ces termes: « Sache donc que c'est l'Eternel, ton Dieu, qui est Dieu. Ce Dieu fidèle garde son alliance et sa miséricorde jusqu'à la millième génération envers ceux qui l'aiment et qui observent ses commandements. Mais il use directement de représailles envers ceux qui le haïssent, et il les fait périr; il ne diffère point envers celui qui le hait, il use directement de représailles » (Deutéronome 7: 9, 10).

25 C'est dans ce pays que Dieu proclama sa règle immuable, à savoir qu'il est toujours fidèle et qu'il tient ses promesses, mais qu'il exige en revanche la même fidélité de ceux qui ont conclu une alliance avec lui. La question toujours actuelle dont il s'agissait est la suivante: « Qui voudra se tenir du côté de Jéhovah et rester toujours ferme, inébranlable, sûr et fidèle? Qui pourra garder son intégrité envers Dieu? »

26 Il ne suffit pas qu'on soit du côté de Jéhovah et proclame son saint nom. On doit encore montrer dans l'épreuve qu'on est entièrement dévoué à Dieu. L'orgueilleux Lucifer ne fut pas fidèle à son alliance. Puisque Satan, en châtiment de son infidélité, sera anéanti, la loi irrévocable publiée par Dieu veut que tous ceux qui seront infidèles à Dieu subissent un pareil sort. « Aimez l'Eternel, vous qui avez de la piété! L'Eternel garde les fidèles. Et il punit sévèrement les orgueilleux » (Ps. 31: 24). « J'aurai les yeux sur les fidèles du pays, pour qu'ils demeurent auprès de moi; celui qui marche dans une voie intègre sera mon serviteur. Celui qui se livre à la fraude n'habitera pas dans ma maison; celui qui dit des mensonges ne subsistera pas en ma présence. Chaque matin j'anéantirai tous les méchants du pays, afin d'exterminer de la ville de l'Eternel tous ceux qui commettent l'iniquité » (Psaume 101: 6–8).

27 Le clergé a prétendu d'une manière sacrilège que Dieu tendait les mains par l'intermédiaire de Christ et suppliait les hommes de venir à lui. C'est une affirmation blessante et sacrilège. Il ne s'agit pas de savoir combien d'hommes Satan pourra gagner à lui, et combien Dieu. Mais la question qui se pose est la suivante: « Combien seront-ils à rester fermes dans l'épreuve, à garder leur droiture envers Dieu et à vivre? Satan pourra-t-il ranger tous les hommes de son côté et les tourner contre Jéhovah? » Sans doute est-ce ce qui arrivera pour la plupart d'entre eux; par contre, il en est beaucoup qui resteront attachés à leur intégrité et qui témoigneront que Satan est un menteur. Tous les traîtres mourront, et seuls les fidèles vivront, car Dieu ne dispense la vie qu'aux fidèles. Seuls recevront ses bénédictions ceux qui resteront fidèles et constants. Mais celui qui aspire aux richesses et à la puissance, à l'argent et aux honneurs, pour assouvir son égoïsme, se trouve sur le chemin de l'anéantissement final. « Un homme fidèle est comblé de bénédictions, mais celui qui a hâte de s'enrichir ne reste pas impuni » (Proverbes 28: 20).

Directives et avertissements

28 Les Ecritures, qui représentent la Parole de Dieu, contiennent des « exemples » et des « symboles » de la fidélité et de l'infidélité, destinés à servir de directives à ceux qui veulent faire le bien et d'avertissements à ceux qui suivent, au contraire, la voie du mal (1 Corinthiens 10: 6–11; 1 Thessaloniciens 1: 7; 2 Thessaloniciens 3: 9; Philippiens 3: 17). « Efforce-toi », dit l'apôtre, « de te présenter devant Dieu comme un homme éprouvé » (2 Timothée 2: 15). Il est de la plus haute importance de considérer comme tels ceux qui nous ont précédé et qui ont joui de l'approbation du Très-Haut. C'est aussi une règle invariable, ne l'oublions pas, que nul ne saurait être fidèle à Dieu, s'il ne l'aime point; et s'il l'aime, il ne restera point en chemin, mais s'efforcera avec zèle de connaître et de faire la volonté de l'Eternel.

29 Adam fut infidèle, car l'amour de Dieu n'était point en lui. Il n'aimait pas Eve, bien qu'il ait pu dire le contraire; c'est pour lui-même qu'il la désirait et il ne songeait qu'à accomplir sa propre volonté. Le même état d'esprit se retrouve aujourd'hui en d'autres hommes. Il ne suffit pas de dire comme certains: « J'aime Jéhovah et lui suis fidèle. » Il faut encore démontrer par des actes la vérité de ces paroles. Tel homme préfère-t-il plaire à sa femme, ou servir Dieu et lui être agréable? A cette question il répond: « J'aime ma femme et ne l'abandonnerai pas, quoi qu'il puisse arriver. » Mais, en réalité, il n'aime ni sa femme ni Dieu. S'il aimait Dieu, il accomplirait en effet sa volonté avec joie et obéirait à ses commandements; et s'il aimait sa femme, la voyant sur la voie du mal, il lui montrerait son erreur et la ramènerait sur le droit chemin, comme le demande Dieu lui-même. Celui qu'anime un véritable amour du Très-Haut reste fermement du côté de l'Eternel, et sa conduite est pour tous ceux qui l'entourent et sont soumis à la même épreuve, une utile leçon et un exemple riche en enseignements. Nul ne saurait excuser ou justifier son abandon du droit chemin par le désir d'aider celui qui s'en est écarté à retrouver la voie du bien.

30 Fidélité et infidélité se manifestent dans les petites choses. Dieu n'exigeait pas d'Adam l'accomplissement d'une lourde tâche; il lui demandait seulement d'être ferme, résolu et obéissant. Il n'impose pas non plus aux disciples de Christ Jésus la réalisation de grandes choses, mais il les veut convaincus, véridiques, fidèles et sûrs. « Du reste, ce qu'on demande des dispensateurs, c'est que chacun soit trouvé fidèle» (1 Corinthiens 4: 2). Quel que soit le devoir qui incombe aux créatures

qu'un pacte unit à Jéhovah, et qui implique l'accomplissement de sa volonté, ce devoir, les dévoués serviteurs du Très-Haut doivent l'accomplir avec fidélité.

31 L'Eternel n'a jamais donné de marque de son approbation à ceux qui ne lui sont point fidèles ou ne le sont qu'en partie. Les fidèles par contre ont toujours été récompensés de leur fidélité qui sera celle aussi des membres de la maison royale et de la grande multitude. Certains des membres qui font partie de l'organisation de Dieu ont été choisis pour être envoyés auprès d'autres, afin de les aider à mieux comprendre leur privilège de servir Jéhovah et Christ. C'est une tâche légère pour ces fidèles serviteurs du Très-Haut que de travailler à la gloire de Dieu. Car la vérité ne vient pas des hommes, mais de Dieu seul qui enseigne son peuple par Christ Jésus. L'Eternel luimême a fait proclamer ses prophéties, dont il a permis que fût révélé le sens. C'est donc le devoir de ceux qui doivent prêcher aux autres la parole divine de recourir à cet effet à l'aide que leur offre l'organisation de l'Eternel, afin de rendre leur action plus sûre. Et s'ils méprisent les écrits de la Tour de Garde et négligent de prendre connaissance des questions que traitent les articles publiés dans *La Tour de Garde,* préférant se fier à leurs propres conceptions, ils font preuve alors d'iniquité aussi bien que d'infidélité: d'iniquité, car ils omettent ou refusent d'obéir aux justes commandements de la Société; d'infidélité, car leur amour-propre les pousse à s'élever eux-mêmes au lieu de veiller aux intérêts du Royaume. Les frères ne sont pas envoyés parmi les groupes pour y faire admirer leur science ou leur sagesse ou celles d'un autre homme. Le Royaume est arrivé et le commandement qu'adresse l'Eternel à tous ceux qui désirent y être admis, est de porter témoignage en faveur de Jéhovah, en proclamant les grandes et essentielles vérités (Matthieu 24: 14) sur Dieu, son Roi et ses desseins. Ces vérités, le Très-Haut les a fait publier dans *La Tour de Garde,* et celui qui omet ou qui dédaigne d'utiliser cette publication pour ne faire état que de ses propres conceptions, se conduit avec iniquité et se montre infidèle aux devoirs qui lui incombent. Cela ne veut pas dire que ces frères doivent lire dans les groupes *La Tour de Garde,* mais qu'ils doivent examiner, étudier et expliquer les questions qui y sont traitées, afin d'aider les autres membres à mieux les comprendre et à mieux servir l'Eternel, conformément à ses ordres.

32 Qu'un membre appelé à représenter la Société, l'organisation de Dieu sur la terre, et à porter témoignage en faveur de Jéhovah, en vienne à mépriser *La Tour de Garde* et les enseignements que l'Eternel nous transmet par ce périodique, pour ne se fier qu'à ses propres idées sur la signification des prophéties, et faire croire ainsi à son importance et à sa science, un tel membre, par cette conduite, se montre infidèle à la sauvegarde et à la défense des intérêts du Royaume. C'est à lui que s'adressent visiblement ces paroles de l'apôtre: « Si quelqu'un enseigne de fausses doctrines, et ne s'attache pas aux saines paroles de notre Seigneur Jésus-Christ et à la doctrine qui est selon la piété, il est enflé d'orgueil, il ne sait rien, et il a la maladie des questions oiseuses et des disputes de mots, d'où naissent l'envie, les querelles, les calomnies, les mauvais soupçons, les vaines discussions d'hommes corrompus d'entendement, privés de la vérité, et croyant que la piété est une source de gain » (1 Timothée 6: 3-5).

33 Si quelqu'un pense que *La Tour de Garde* n'est pas utilisée par l'Eternel pour transmettre la vérité à son peuple, qu'il ne cherche donc pas à servir dans l'organisation de Jéhovah! Mais s'il croit, au contraire, que le Très-Haut a bien recours à *La Tour de Garde* pour donner la vérité à son peuple, qu'il n'oublie point alors, s'il désire rester fidèle, d'exécuter avec soin les instructions de l'organisation et d'étudier les questions traitées dans *La Tour de Garde!* Toute autre attitude ne pourrait que créer du désordre et provoquer des divisions et ces deux résultats sont le fruit de l'infidélité et de l'iniquité. Mais s'il persiste contrairement aux instructions de l'organisation de Jéhovah, à ne vouloir agir qu'à sa guise et suivant ses plans personnels, cet homme, en temps voulu, se verra forcé de quitter l'organisation.

34 Envisageons le cas d'un frère choisi comme directeur local dans un groupe du peuple de Dieu et que l'organisation de Jéhovah a instruit de ses obligations. S'il est fidèle et, du fait de son amour pour le Très-Haut, désire le servir, il exécutera avec zèle et joie les instructions de l'organisation. Supposons maintenant qu'il se croie plus avisé que tout autre serviteur de Dieu. Cela ne l'excuse pas cependant de vouloir agir à sa façon et contrairement aux instructions reçues par lui. Ce n'est pas pour lui permettre de briller et de faire montre de ses capacités que mission lui a été confiée de servir dans l'organisation de Jéhovah. En celle-ci doit régner sans cesse une totale harmonie, et le membre qui trouble cet accord sera certainement rejeté par l'Eternel. Que personne donc ne s'avise jamais de vouloir régner sur ses frères. Quant au véritable serviteur de Dieu, le but de ses efforts est d'apporter son aide aux autres frères et sœurs, afin que tous collaborent à l'accomplissement de la volonté divine, pour l'honneur et la gloire du Très-Haut.

35 Etre fidèle, c'est aussi remplir avec zèle et soin son devoir. On entend dire parfois: « J'aime le Seigneur et suis si heureux d'être de son côté »! Mais il faut faire plus encore: il faut prouver son amour envers Dieu, et on ne peut le faire qu'en obéissant avec joie à ses commandements (1 Jean 5: 3). Celui qui se montre oublieux, indifférent et négligent dans l'accomplissement de la tâche qui lui incombe manifeste nettement par là qu'il est infidèle et montre qu'on ne peut compter sur lui. Prouver sa fidélité ce n'est point crier: « Seigneur, je t'aime! », c'est faire la volonté de Dieu (Matthieu 7: 21). Jéhovah a confié à son peuple les intérêts de son Royaume et ses serviteurs ont donc le devoir tout particulier d'accomplir leur tâche avec zèle, comme pour le Seigneur; ils doivent proclamer à toutes les nations que le Royaume est venu et que toute créature doit se soumettre au Roi et

à son Royaume. Quelle que soit ta tâche, accomplis-la comme pour le Seigneur. « Tout ce que vous faites, faites-le de bon cœur, comme pour le Seigneur et non pour des hommes » (Colossiens 3: 23).

36 Aucun serviteur de Dieu ne doit hésiter à accomplir son devoir envers le Très-Haut, pour plaire aux hommes. Etre fidèle, c'est se vouer, en vérité, fermement et entièrement aux intérêts du Royaume, quoi qu'en puissent penser ou dire les créatures. « Obéissez . . . non pas seulement sous leurs yeux, comme pour plaire aux hommes, mais comme des serviteurs de Christ, qui font de bon cœur la volonté de Dieu » (Ephésiens 6: 6).

37 Lorsque l'on est chargé dans l'organisation de Dieu de l'exécution d'une tâche et que l'on néglige de remplir son devoir ou cherche un compromis pour plaire à quelque personne ou recevoir son approbation, l'on est, dans la même mesure, infidèle à l'Eternel. Et c'est faire preuve d'une semblable infidélité que de se répandre en belles paroles pour émerveiller les créatures lors de l'accomplissement de son devoir (Jude 16). Celui qui veut garder son intégrité envers Dieu doit, avant tout et en tous temps, prendre parti pour Jéhovah et son organisation, et se dévouer au bien en faisant abstraction des personnes, qu'elles soient liées ou non à cette organisation. Le jugement des hommes est sans valeur et seul a de l'importance celui de l'Eternel. Aussi le véritable serviteur du Très-Haut est-il aveugle pour tout, sauf pour ce qui plaît à Jéhovah (Esaïe 42: 19).

38 Penser qu'il n'est pas nécessaire d'accorder tous ses soins, en raison de leur peu d'importance, aux petites tâches que l'on est chargé d'accomplir, c'est se montrer bien enclin à l'infidélité. Nul ne saurait être, en effet, fidèle à l'Eternel, s'il n'apporte la plus grande attention et le plus grand zèle, même dans les petites choses, à l'exécution de son devoir et des obligations qui lui incombent. Si devant une tâche à remplir, vous vous écriez: « Voilà bien une œuvre insignifiante et futile, confions-la plutôt à un autre », vous montrez que vous n'appréciez pas à sa valeur le privilège dont vous jouissez de servir l'Eternel et que votre fidélité n'est point totale. La probité et l'intégrité envers Dieu, le scrupuleux accomplissement de ses obligations et la fidèle exécution de son devoir ne constituent point le « développement du caractère », mais sont simplement les pierres de touche qui permettent de juger si une créature aime Dieu et son organisation, ou s'aime, au contraire, elle-même et cherche à plaire aux autres hommes. Celui qui est infidèle dans les petites choses fera bien facilement preuve également d'infidélité et de négligence dans les grandes. « Celui qui est fidèle dans les moindres choses l'est aussi dans les grandes, et celui qui est injuste dans les moindres choses l'est aussi dans les grandes » (Luc 16: 10). C'est donc en toutes choses que doit être fidèle le véritable disciple de Christ.

39 A la période actuelle du jugement, posons aux créatures humaines la question suivante pour les mettre à l'épreuve: « Qui restera du côté de l'Eternel malgré toutes les persécutions? » Que les fidèles manifestent alors leur constance et leur fermeté et montrent qu'ils sont entièrement soumis et dévoués à Dieu. A Moïse également fut adressé la même question et le récit de ses actes permet de comprendre quelle est la voie qu'il faut suivre pour plaire à Dieu. Elevé dans la famille royale, Moïse eût pu être comblé d'honneurs et obtenir tous les suffrages, mais il lui aurait fallu alors se montrer infidèle à Dieu et à son peuple. Les Hébreux formaient le peuple élu de Jéhovah; leur réputation était mauvaise parmi les hommes et parce que le Très-Haut les avait choisis, ils étaient en butte aux persécutions de Satan et de ses agents. Mais Moïse aimait mieux être maltraité avec le peuple de Dieu, plutôt que de jouir de toutes les richesses du monde, car il avait foi en Dieu et lui gardait toute sa loyauté (Hébreux 11: 24–26). Avec tous les siens, Moïse, qui préfigure Christ Jésus, se refusa à céder à Satan, resta ferme dans sa fidélité à Jéhovah et reçut ainsi l'approbation du Très-Haut (Hébreux 11: 32–39). Telle est l'attitude qu'il faut définitivement adopter.

40 Lorsque Jésus entreprit de remplir les conditions de son alliance, Satan tenta tout d'abord de le détourner de sa fidélité à Dieu. Jésus, après un jeûne de quarante jours, souffrait de la faim et était accablé de fatigue, et il aurait pu lui être facile de faire usage de sa puissance pour se procurer quelque aliment qui l'aurait réconforté. Mais il ne voulait pas faire preuve de la moindre infidélité. Et au cours de cette tentation et de celles qui suivirent, il resta ferme et inébranlable dans son attitude envers Dieu, symbolisant son dévouement par ces mots: « Il est écrit: tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu le serviras lui seul » (Matth. 4: 10). Que tous les disciples de Christ se conforment à cet exemple!

41 Il se peut que des créatures, qui se sont engagées à faire la volonté de Dieu, considèrent que saluer un drapeau ou entonner des chants symbolisant la soumission aux puissances terrestres, sont des actes sans importance et n'engageant pas leur responsabilité. Ce ne sont là, en effet, que de simples formalités, mais c'est cependant faire preuve d'infidélité que d'accepter de rendre hommage à tout autre être qu'à Jéhovah. Ceux qu'un pacte unit au Très-Haut savent parfaitement que le salut, la sûreté, la protection et les bénédictions viennent de Dieu seul et de son Royaume, et que s'incliner devant des drapeaux ou des hommes, c'est leur rendre hommage et se montrer par là même infidèle à Jéhovah. Que d'épreuves, à ce point de vue, a, durant ces dernières années tout particulièrement, subi en Allemagne le peuple de Dieu. Certains de ses membres ont succombé, mais d'autres, par contre, sont demeurés inébranlablement fidèles, préférant subir la prison, la fustigation et la mort, plutôt que de se montrer infidèles à Dieu et à son Royaume. Ceux-là ont choisi la bonne voie. Des fidèles d'autrefois, qui subirent avec courage les persécutions, il est écrit que 'le monde n'était pas digne d'eux', et l'on peut faire le même éloge des créatures qui, de nos jours, supportent avec constance les souffrances et les

misères dont on les afflige, sans se départir de leur fidélité au Très-Haut.

42 Satan lança contre Christ Jésus tous ses agents les plus cruels et les plus pervers, pour tenter de le contraindre à cesser de transmettre aux hommes le message de son Père. Mais Jésus subit inébranlablement ces assauts et resta fidèle à Jéhovah. Accusé de sédition et de trahison, condamné malgré son innocence, il fut envoyé à une mort ignominieuse par les chefs politiques d'alors qui voulaient donner une satisfaction au clergé avide de sang et instrument terrestre de Satan. Mais la fidélité de Christ ne se démentit point au milieu de ces épreuves, et c'est pourquoi Dieu l'appela « le Fidèle et Véritable ». Jésus avertit ses disciples qu'ils seraient en butte aux mêmes persécutions que lui (Jean 15: 19, 20). Et Jéhovah permet à Satan, jusqu'au temps fixé par lui, d'exercer ses cruels agissements, afin de mettre les créatures en mesure de montrer leur loyauté envers le Très-Haut, de prouver à tous les peuples que Satan a menti et de justifier le nom de l'Eternel. Mais pendant que ces terribles épreuves s'abattent sur le peuple élu de Dieu, Jéhovah continue à lui promettre son assistance et dit: « L'Eternel garde les fidèles » (Psaume 31: 24). Les infidèles, au contraire, périront.

43 Voici qu'est venu le moment de l'épreuve décisive pour le peuple de Dieu, car le diable sait que doit être bientôt définitivement réglé le grand litige qui l'oppose à Dieu. Les infidèles accepteront un compromis et ne contribueront point ainsi au règlement de ce litige; mais il n'en sera pas de même des fidèles qui resteront fermes et inébranlables quoi que puissent tenter contre eux les hommes. Ils ne craignent pas, en effet, ceux qui peuvent les tuer et ne redoutent que Dieu qui seul a le pouvoir de les anéantir réellement. Ils ne renieront le Très-Haut, ni ne quitteront son organisation, mais le confesseront devant tous et obtiendront son approbation (Matthieu 10: 26–35). C'est à ceux qu'un pacte unit à Dieu et qui se tiennent fermement du côté de l'Eternel que Jésus a dit: « Ne crains pas ce que tu vas souffrir. Voici, le diable jettera quelques-uns de vous en prison, afin que vous soyez éprouvés, et vous aurez une tribulation de dix jours. Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie » (Apocalypse 2: 10).

44 Ces paroles ne signifient pas qu'il faille simplement, jusqu'à la mort, croire en Dieu et Christ et persévérer en cette foi. Elles invitent bien plutôt les disciples de Jésus à rester, avec la grâce du Très-Haut, inébranlablement fidèles à Dieu et à Christ, à leur vouer un constant dévouement, ainsi qu'un amour infini et indomptable, et à persévérer en cette voie jusque dans la mort. La fidélité qu'en des temps sereins ils montrent à Jéhovah et à son Royaume, qu'ils la manifestent encore sous les attaques de l'ennemi, et dans la mort même, s'il le faut! Que, fidèles au milieu des épreuves et des persécutions, ils refusent de céder à l'influence de Satan et rougissent de faire la moindre concession à l'organisation du mal! Qu'ils gardent inébranlablement leur intégrité envers Dieu, jusqu'à leur dernier souffle! Des hommes qui s'étaient juré fidélité sont morts pour d'injustes causes et tenant leur parole. Mais combien plus grand est l'incomparable privilège de mourir dans la fidélité à Dieu et à son organisation.

45 Le véritable et fidèle disciple de Christ Jésus, qui désire être admis pour toujours dans la maison royale de Dieu, doit s'appliquer de tout cœur à observer les commandements de Jéhovah et veiller à ne pas enfreindre la loi de son organisation. Plein d'amour pour le Très-Haut et pour sa loi, il ne se laissera rebuter par rien, et ne se détournera jamais du service de l'Eternel. Il aura soin de défendre avec zèle tous les intérêts du Royaume qui lui sont confiés, n'auraient-ils même qu'une minime importance, et c'est avec honneur qu'il remplira son devoir et toutes les obligations qui lui incombent. Il ne souffrira ni ne permettra aucune dérogation à cette règle dont il ne tempérera pas la rigueur pour plaire aux hommes ou s'attirer leur sympathie. Aucun compromis ne saurait être admis avec Satan ou quelque élément de son organisation.

46 L'Eternel dit qu'il hait 'celui qui excite des querelles entre frères'. Or celui qui ne cesse de murmurer, d'accuser l'organisation de Dieu et de satisfaire ses égoïstes désirs, suscite le désaccord entre frères (Proverbes 6: 16–19; Jude 16). Ajoutons que l'Eternel jettera dans les ténèbres du dehors celui qui cause le scandale et qui commet l'iniquité. Dans le passé, Jéhovah a agi de même avec diverses personnes. Mais les fils de Dieu, qui désirent plaire au Très-Haut, doivent vivre en paix les uns avec les autres et éviter les querelles (Psaume 133). Il est maintenant installé, le trône de celui qui est plus grand que David; le jugement est en cours et ceux qui sont dans la maison de l'Eternel s'écrieront: « Que la paix soit dans tes murs, et la tranquillité dans tes palais! A cause de mes frères et de mes amis, je désire la paix dans ton sein; à cause de la maison de l'Eternel, notre Dieu, je fais des vœux pour ton bonheur » (Psaume 122: 7–9). Que les serviteurs fidèles et véridiques conservent leur loyauté envers le Très-Haut, qu'ils se prêtent assistance les uns les autres et qu'ils combattent ensemble pour propager la bonne nouvelle du Royaume de Dieu et défendre les intérêts dont ils ont la charge! Que leur fidélité et leur loyal dévouement restent intacts jusqu'au bout! Qu'ils ne tremblent jamais devant leurs ennemis, mais qu'ils se rangent avec vaillance, courage et fermeté du côté de Jéhovah! Leur intrépidité sera pour leurs pervers adversaires l'annonce d'une prochaine ruine, mais pour les fidèles l'irréfragable preuve du salut que Dieu leur accordera (Philippiens 1: 28, 29).

47 Jéhovah a promis de protéger ceux qui lui garderaient toute la loyauté de leur cœur. Or celui qui a formulé cette promesse est fidèle: il fera ce qu'il a dit (1 Thessaloniciens 5: 24). Il est fidèle, celui qui vous a appelés; son dessein est de justifier son nom; il l'exécutera et ceux qui lui sont fidèles participeront également à cette justification.

Questions à étudier

§ 1, 2. Qu'exige Jéhovah de ceux dont il fait les membres de sa maison royale? Indiquez qui sont le Père, la mère, et le fils mentionnés dans Proverbes 6: 20. Pourquoi sont-ils ainsi désignés?

§ 3, 4. Qu'entend-on par « se conduire loyalement » et « se montrer fidèle »? Comment seul peut-on être loyal et fidèle envers Jéhovah?

§ 5—7. Quelle est la loi de Jéhovah? Et que faut-il entendre par la perfection de cette loi? Quelle est la signification de Psaume 40: 9? Donnez une application de Psaume 1: 1, 2, en association avec Psaume 37: 30, 31.

§ 8. Expliquez les rapports qui existent entre les « commandements » et la « loi » de Jéhovah.

§ 9. Que signifie profaner le nom de Dieu? Quelle est la conséquence d'un acte semblable?

§ 10—12. A qui et pour quoi Jéhovah a-t-il donné l'ordre cité dans Exode 20: 3? Montrez combien il est important de comprendre maintenant avec exactitude le sens de cet ordre.

§ 13—16. Montrez toute l'importance actuelle d'une exacte compréhension et d'une soigneuse application de Proverbes 6: 20; et 3: 5, 6; de Psaume 111: 10; Proverbes 6: 23; 8: 13 et 13: 14. Quelle est la situation visée par Proverbes 1: 22, 23, 25, 26?

§ 17—19. De qui et comment le peuple de Dieu reçoit-il sa nourriture spirituelle? Quelle attitude adopter vis-à-vis des leçons et de l'enseignement de l'Eternel, contenus dans la parole divine et mis en évidence par l'instrument terrestre chargé de cette tâche? Quelles sont les conséquences de cette attitude?

§ 20, 21. Quelle est, suivant les Ecritures, l'attitude qu'il convient d'adopter lorsque l'on croit avoir ou l'on a effectivement subi l'injustice?

§ 22, 23. Pourquoi l'Ecriture défend-elle l'idolâtrie? Comment l'histoire de Lucifer sert-elle de leçon et d'avertissement à d'autres créatures?

§ 24—27. Référez-vous à d'autres passages des Ecritures qui insistent également sur l'immuabilité du principe exposé dans Deutéronome 7: 9, 10. Indiquez si le clergé a compris les desseins de Jéhovah envers l'humanité.

§ 28. Montrez, d'après les Ecritures, que l'exposé biblique des «exemples» et des « symboles » de la fidélité et de l'infidélité a plus qu'une signification historique. Quelle règle immuable est à nouveau posée ici?

§ 29, 30. Expliquez comment il est possible de confondre un désir égoïste avec l'amour. Quelle est la preuve du véritable amour de Dieu?

§ 31—34. Quelle doit être l'attitude de ceux que la Société a envoyés dans les groupes du peuple de Dieu, en raison du but poursuivi par leur envoi? Quelle doit être celle de ceux qui ont été nommés directeurs locaux?

§ 35. Indiquez si pour être fidèle à l'Eternel il suffit de l'aimer et de rester de son côté.

§ 36, 37. Donnez une application d'Ephésiens 6: 6.

§ 38. Comment peut-on dans les petites choses reconnaître la fidélité ou l'infidélité? Comment Jésus s'est-il exprimé à ce sujet?

§ 39, 40. Quelle épreuve subissent actuellement les créatures humaines? Comment Moïse surmonta-t-il cette épreuve? Comment Jésus se conduisit-il dans cette épreuve, laissant ainsi un exemple à ses disciples?

§ 41, 42. Indiquez si la fidélité à Dieu est affectée par le salut et l'hommage rendu aux drapeaux et aux hommes? Porte-t-on atteinte à cette fidélité en entonnant des chants symbolisant la soumission et le dévouement aux puissances terrestres? Quel enseignement peut-on tirer à ce sujet de la conduite et des épreuves de Jésus?

§ 43, 44. Donnez une application d'Apocalypse 2: 10. Pourquoi est-il si important de comprendre exactement ce passage des Ecritures?

§ 45—47. Quelle constante attitude doit être celle des créatures qui veulent habiter pour toujours dans la maison royale de Jéhovah et que doivent-elles faire?

Extrait de l'Annuaire 1936

Alsace

Bien que ce territoire fasse partie de la France, différentes raisons nous ont incités à le placer sous la direction d'un chef de service spécial. L'Alsace a presque 2 millions d'habitants. Ceux-ci sont, en général, des catholiques, mais certains de ces catholiques zélés et fidèles se sont détachés des institutions de l'ennemi pour prendre place, résolument, du côté de Jéhovah et de son roi. Ce territoire compte quatorze assemblées organisées pour le service et qui prennent une part active à l'œuvre. 204 proclamateurs participent régulièrement à l'œuvre du témoignage. Au cours de l'année ils consacrèrent 23.467 heures au service et répandirent 4022 livres, 84.065 brochures et 30.843 exemplaires de *L'Age d'Or*. La plus grande assemblée est celle de Strasbourg. Ses membres participent activement à la réhabilitation du nom de Jéhovah. Voici ce que dit entre autre, le chef du service local:

L'année de travail qui vient de s'écouler reçut de nouvelles impulsions notamment par l'assemblée générale de Bâle et la présence de frère Rutherford. Tous les frères et sœurs s'en retournèrent avec un esprit décidé et joyeux, et c'est cet esprit qui a, naturellement, influencé les résultats du travail. La semaine d'actions de grâces obtint ensuite le plus grand succès que nous avions enregistré jusqu'ici; 5970 écrits furent répandus parmi le peuple. Le clergé a bien tenté par son action sournoise, d'empêcher que les gens acceptent le message, comme nous avons pu le constater notamment dans la vallée de la Breusch. Bien que ce territoire ait toujours été le meilleur pour nous, nous n'avons pu, cette fois, placer que très peu d'écrits. Le résultat de notre travail est néanmoins très réjouissant. Les frères et sœurs de l'assemblée de Strasbourg ont fourni 500 heures de mission de plus qu'au cours de l'année précédente. La bénédiction de l'Eternel accompagnait le travail, de sorte que le résultat fut également plus important.

En ce qui concerne le travail accompli avec la machine parlante, 33 causeries furent organisées, réunissant 962 auditeurs. Pour annoncer ces causeries 30.500 tracts furent répandus et un certain nombre d'annonces parurent dans les journaux.

Italie

L'Italie est depuis des siècles le siège du gouvernement de la Hiérarchie catholique romaine qui de là dirige ses opérations mondiales. L'influence de l'Italie se fait sentir dans bien des pays. Mussolini et le Vatican se trouvent certainement en complète harmonie et se mettent mutuellement au courant de leurs intentions et de leurs actions. En raison de cette opposition commune il est tout à fait impossible de réaliser, à l'intérieur des frontières italiennes, une œuvre systématique de publication du message du royaume. Deux frères sont parvenus cependant, au cours de l'année écoulée, et au milieu de difficultés considérables, à travailler quelque peu. Leur littérature fut fréquemment saisie, et plus d'une fois ils furent jetés en prison. Un pionnier fut tué par un coup de feu. La Hiérarchie catholique manifestait même sa haine contre le peuple de l'Eternel en voulant interdire que des funérailles convenables soient faites au pionnier qui avait porté le témoignage du royaume. Le clergé « protestant » agit de même, ce qui montre, une fois de plus, qu'il n'y a plus, en réalité, de mouvement réellement « protestant ». Le clergé a su empêcher que le corps de ce frère fût déposé à la morgue; on le laissa, au contraire, dans une vieille remise, sans lui prêter beaucoup d'attention. Ceux qui apprirent cette odieuse façon d'agir furent extrêmement outrés, et ce fut là une occasion de leur annoncer le message. Comme le défunt avait des parents dans le voisinage, le clergé les menaça du « feu et du soufre »

parce qu'ils avaient donné asile à un « hérétique »; c'était là une autre manifestation de cet esprit mal famé qui s'était déjà révélé, jadis, en Italie, quand l'Inquisition était à son apogée.

Un frère qui continue son activité en Italie peut encore répandre quelques livres; très souvent la littérature qui lui est adressée ne lui parvient cependant pas, car elle est confisquée par les autorités placées sous la tutelle de la Hiérarchie. Selon les informations que nous avons été à même d'obtenir d'Italie, environ 290 livres et brochures y furent répandus au cours de l'année.

Luxembourg

Le Luxembourg est un petit pays. Il se compose au sud du territoire de Gutland et au nord de l'Oesling. Jusqu'à ces tout derniers temps le témoignage n'a pu être donné que dans le Gutland. La province d'Oesling est montagneuse et difficilement accessible, surtout parce qu'elle se trouve sous la domination opprimante de la Hiérarchie catholique romaine. Dans ce petit pays on rencontre un certain nombre de « Orebs » et de « Zeebs », et ils sont cause que la littérature qu'emportent les témoins est confisquée. Bien que la Hiérarchie accuse violemment nos frères devant la police, ceux-ci furent cependant acquittés au cours de chacune des différentes actions judiciaires. Un pionnier se distingue surtout par son activité. Il signale certains excès cruels de la part des « serviteurs de la loi ». Sur l'instigation du clergé le frère fut attaqué et frappé jusqu'à ce qu'il s'affaissa; on l'arrêta une nouvelle fois et lui porta des coups de baïonnette. Malgré toute cette opposition 602 livres, 5040 brochures, 1742 exemplaires de *L'Age d'Or* et 57 bibles ont été répandus dans ce pays. 50 frères et sœurs et presqu'autant d'amis y prirent part à une assemblée de service régionale, au cours de l'année.

Pologne

Avec la grâce de l'Eternel le travail a bien progressé cette année en Pologne. Nous n'enregistrons aucune assemblée nouvelle, mais l'activité de celles existantes est en progrès. Grâce à une organisation améliorée, l'appréciation du privilège de servir s'est accrue. Un certain nombre de frères et sœurs-Jonadabs a occupé ses positions et a révélé son appréciation en participant au service de l'Eternel. Le nombre des proclamateurs s'est ainsi accru. Le directeur local nous a adressé un rapport dont voici quelques extraits:

L'œuvre des pionniers dans ce pays enregistre une progression très réjouissante. Un bon nombre des frères et sœurs polonais qui appartenaient précédemment à des groupes en France et en Belgique, mais furent expulsés de ces pays, ont continué à travailler dans leur pays. Le nombre de livres répandus s'est élevé à 7887 contre 4341 au cours de l'année précédente, celui des brochures à 61.560 contre 55.018. Cet accroissement du nombre d'écrits répandus doit être attribué, sans conteste, à un service mieux discipliné et mieux exécuté.

Une comparaison entre l'œuvre accomplie au cours de cette année et celle de l'année précédente est particulièrement intéressante. Voici les chiffres respectifs:

	1933/34	*1934/35*
Nombre d'heures de travail	113.606	138.333
Témoignages rendus	863.210	1.089.615
Livres répandus	9.054	16.240
Brochures	120.030	158.012
Bibles	1.482	2.098
Age d'Or, allem. et pol.	117.069	163.383
Livres et brochures expédiés, au total	131.252	159.952
Bibles	1.271	2.010
Livres en toutes langues	9.226	16.902
Brochures en toutes langues	122.026	143.050
Livres et brochures en polonais	92.540	111.352
Livres et brochures en allemand	19.047	20.266
Livres et brochures en ukrainien	15.153	24.722
Livres et brochures en russe	3.569	2.599
Age d'Or en polonais	187.881	187.276
Age d'Or en allemand	18.000	25.106
Tracts répandus	188.832	218.370
En activité, directeurs de service régionaux	2	1
Réunions de groupes présidées par eux	524	433
Nombre des auditeurs	16.229	10.547
Conférences publiques	55	29
Nombre des auditeurs	6.494	1.695
Correspondances reçues	11.391	13.220
Correspondances expédiées	8.001	6.344

Toutes les semaines de mission ont suscité parmi le peuple de l'Eternel, dans ce pays, une joie très grande, et tout le monde y a participé avec empressement. A peine une bataille venait-elle d'être livrée que les frères et sœurs de différentes parties du pays faisaient connaître qu'ils se préparaient, avec joie, à la prochaine action d'envergure mondiale. C'est pour cette raison que chaque résultat mensuel était doublé lorsque le rapport comprenait une semaine de mission.

Au fur et à mesure que l'œuvre du témoignage s'est accrue au cours de l'année écoulée dans ce pays, une fureur de plus en plus grande s'est emparé du clergé. Plus de 3000 cas se sont produits où les frères et sœurs furent dénoncés auprès des autorités par le clergé, en raison de leur activité missionnaire. Appel fut interjeté, et dans la majorité des cas l'action judiciaire fut éteinte; dans les autres cas l'affaire se terminait par un acquittement. On prétextait presque toujours une infraction à la loi sur le commerce ambulant, mais comme ces accusations, en règle générale, furent toutes réduites à néant, d'autres furent lancées pour de prétendues infractions à la vieille loi de 1851 concernant la presse, puis de la nouvelle loi de 1874 et de différentes ordonnances de police datant de 1912, 1924, 1928 etc.; d'autres fois encore nous fûmes accusés de troubler le repos dominical. Mais les frères et sœurs furent chaque fois acquittés, parce que nulle infraction sérieuse contre une ordonnance quelconque ne put être démontrée. C'est pourquoi le clergé écumait de plus en plus de colère. Comme il ne voit plus, maintenant, d'autre issue, il commence à se servir des mains et des pieds, de pierres, de bâtons, de lattes et d'autres moyens semblables; il agit ainsi dans toutes les parties du pays où apparaissent des témoins de Jéhovah pour donner un témoignage aux gens de bonne volonté. Les frères et sœurs sont mal-

traités, frappés jusqu'au sang; on s'acharne sur eux jusqu'à ce qu'ils tombent inanimés; puis on leur enlève la littérature pour la brûler le plus souvent, en public. 41 cas de mauvais traitements ont été signalés au total, ainsi que 482 plaintes adressées à la police. Certains des cas les plus graves furent soumis aux tribunaux de ce monde, afin de persuader l'ennemi qu'ici aussi, il se heurte à des limites.

L'ennemi poursuit ainsi le but d'intimider et de décourager les témoins de Jéhovah et aussi de faire peur aux gens de bonne volonté. Mais il manque son but, car grâce à la nourriture merveilleuse qui est prodiguée à tous les oints par *La Tour de Garde,* il n'est plus possible aujourd'hui de leur faire perdre courage. Et là où des attaques honteuses et brutales sont perpétrées contre le peuple de l'Eternel, la vérité se répand plus puissamment encore, et on enregistre toujours de nouveaux cas où des catholiques de bonne volonté prennent cause, publiquement, pour les frères et sœurs attaqués, pour les protéger et les défendre. L'ennemi subit de la sorte des échecs renouvelés, tandis que le peuple de l'Eternel progresse, allant de victoire en victoire, à mesure qu'approche le grand jour de l'Eternel.

Le territoire de la Sarre

Pendant le premier semestre de l'année considérée, le territoire de la Sarre était encore placé sous le mandat de la Société des Nations; puis il a fait retour à l'Allemagne. Au cours des premiers mois de l'année les témoins de Jéhovah, dans ce pays, se sont activement efforcés de porter le témoignage. Ils travaillèrent pendant 10.964 heures, placèrent 2465 livres, 26.941 brochures et 11.265 numéros de *L'Age d'Or*. Mais aujourd'hui, sous la domination de la nation allemande et de la Hiérarchie catholique romaine, la publication du message du royaume est arrêtée. La population de ce petit pays a cependant été convenablement prévenu et son clergé a même reçu un avertissement très net, ainsi que l'a commandé l'Eternel par la bouche de son prophète Ezéchiel.

Textes et commentaires

6 Mai

« Ceux qui se confient en l'Eternel renouvellent leur force. Ils prennent le vol comme les aigles; ils courent, et ne se lassent point, ils marchent, et ne se fatiguent point » (Es. 40: 31).

Les persécutions continuelles, les arrestations, les incarcérations et les violences infligées aux témoins de Jéhovah par les représentants du diable suffiraient à lasser les plus forts, s'ils ne recevaient pas la compréhension à propos de la cause réelle de ces persécutions. Mais depuis qu'il leur a révélé les prophéties et leur a fait clairement comprendre pourquoi il tolère qu'ils soient persécutés, ses fidèles témoins sont heureux de pouvoir participer aux souffrances que dut endurer Christ. Pour maintenir son intégrité Christ Jésus souffrit et fut rendu parfait, et maintenant le fidèle « reste » doit, lui aussi, subir des persécutions et demeurer fidèle, en vue de maintenir, lui aussi, son intégrité. Avec la grâce de Dieu, ses membres ne se fatigueront ni ne se lasseront. T 9/1/35.

7 Mai

« Et nous tenons pour d'autant plus certaine la parole prophétique, à laquelle vous faites bien de prêter attention, comme à une lampe qui brille dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour vienne à paraître et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs » (2 Pierre 1: 19).

Les mots: « jusqu'à ce que le jour vienne à paraître » indiquent évidemment le commencement du « jour de l'Eternel ». Ce jour commença lorsque Jéhovah plaça son Roi sur le trône en Sion, c'est-à-dire en 1914, quand il fut envoyé pour gouverner. Dieu avait donné sa parole qu'il enverrait son Roi au temps qu'il avait fixé, et les disciples du Maître devaient attendre ce royaume, conserver l'espérance qui leur venait de Dieu, se séparer et se tenir à l'écart de ce monde inique. S'ils demeuraient indolents et indifférents, ils deviendraient aveugles et ne seraient pas en mesure de voir venir de loin le Roi et son royaume. Fallait-il s'attendre à ce que lors de la venue du « jour de l'Eternel », tous verraient clairement? Non, pas tous ceux qui avaient jadis cru en le Seigneur, mais ceux-là seulement qui sont fidèlement dévoués à Dieu et à son royaume. T 10/15/35.

8 Mai

« Une grande foule, que personne ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple, et de toute langue. Ils se tenaient devant le trône et devant l'agneau » (Apoc. 7: 9).

Jésus-Christ est assis avec Jéhovah sur le trône, c'est-à-dire en tant que juge particulier qui rend le jugement de Jéhovah (Apoc. 3: 21). Ce sont les hommes de bonne volonté, ceux qui se trouvent du côté du Seigneur et deviennent ses « brebis », qui jouissent de son approbation. Christ Jésus dit aux « brebis »: « Venez, vous qui êtes bénis de mon Père; prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde. » Ce sont eux qui reçoivent la vie éternelle sur la terre. Pendant leur jugement ils sont sur la terre, mais aussi devant la face de Christ Jésus; car il tourne à présent son attention vers eux, bien que nul œil humain ne puisse voir le Seigneur. La grande multitude est mise au courant de ce que Christ Jésus est dans le temple pour juger; elle reçoit la connaissance de cette vérité, bien qu'elle ne puisse pas littéralement voir le Seigneur. T 11/1/35.

9 Mai

« *A ton aspect, les montagnes tremblent; des torrents d'eau se précipitent; l'abîme fait entendre sa voix, il lève ses mains en haut* » *(Hab. 3: 10).*

Ces paroles prédisent comment les armées victorieuses de Jéhovah, sous le commandement de Christ Jésus, se précipiteront comme un torrent sur l'ennemi, l'emporteront et le détruiront. Le mot « abîme » renferme l'idée d'un abîme rempli d'eau mugissante. L'image montre des vagues puissantes qui furent occasionnées par de formidables ouragans ou par des éruptions sous-marines. Ces choses devront se produire sur une échelle beaucoup plus terrible, à Harmaguédon, et la mer en sera ébranlée jusque dans ses abîmes les plus profonds. Cela doit indiquer que les hommes qui ont été le plus complètement séparés de Dieu, par l'influence du diable, seront terriblement secoués à Harmaguédon. Au milieu de toutes ces puissances révoltées de la nature, au milieu des tempêtes et des tremblements de terre, le « reste » fidèle sera en sûreté, et Jéhovah le protégera contre tous ces périls. T 10/1/35.

10 Mai

« *Cet enfant sera consacré à Dieu dès le ventre de sa mère; et ce sera lui qui commencera à délivrer Israël de la main des Philistins* » *(Juges 13: 5).*

A cet endroit du drame Samson représente ceux qui commencèrent à délivrer le peuple de Dieu de la main des Philistins antitypiques, et ce par la publication fidèle de la parole de Dieu et la proclamation de la puissance et du grand nom de Dieu. L'œuvre de la délivrance totale d'Israël, des mains des Philistins, fut accomplie par David, notamment au cours de deux grandes batailles qui eurent lieu l'une près de la montagne de Pératsim, l'autre dans la vallée de Gabaon. Par la bouche de son prophète, Dieu attire l'attention sur ces batailles qui préfigurent la délivrance plus grande, qui doit être réalisée par Christ Jésus, le grand David antitypique. En conformité avec ce qui précède, Christ Jésus commença dès 1878 de frayer la route devant Jéhovah, et, à partir de cette époque, il envoya ses fidèles disciples publier le dessein de Jéhovah de chasser tous ses ennemis et d'établir son royaume. T 2/1/36.

11 Mai

« *Verse-t-il le mépris sur les grands, les fait-il errer dans des déserts sans chemin. Il relève l'indigent* » *(Ps. 107: 40, 41).*

Qand le peuple de Dieu fut opprimé, beaucoup de ses membres se détachèrent de lui, et leur nombre diminua (Verset 39). Un certain nombre de ceux qui étaient dans l'expectative du royaume, y compris certains « anciens », devinrent iniques et formèrent la classe du « serviteur méchant »; et ces derniers, ainsi que le clergé présomptueux, et tous les prétendus conducteurs de la « chrétienté », furent soumis au jugement. Tous ces hommes orgueilleux sont désignés comme « princes » ou « grands ». Ceux-là furent semblables au bouc émissaire qui fut conduit dans le désert (Lév. 16: 8, 20-22). Au cours de la détresse finale ils ne trouveront aucun refuge. Les membres du « reste » sont pauvres en esprit et pauvres encore dans l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes; ils se fient entièrement à l'Eternel et s'humilient sous sa puissante main. Après avoir été délivrés des chaînes et de l'affliction de la guerre mondiale, Jéhovah les releva et les mit à l'abri de la misère. T 12/15/35.

12 Mai

« *Les folles dirent aux sages: Donnez-nous de votre huile, car nos lampes s'éteignent. Les sages répondirent: Non* » *(Matth. 25: 8, 9).*

Les folles ne manifestèrent point le zèle ou l'enthousiasme des sages pour le service de l'Eternel et de son Roi. Voici ce qu'elles semblaient dire aux fidèles: « Partagez avec nous, donnez-nous la moitié; donnez au Seigneur une partie de vos louanges, c'est-à-dire faites l'œuvre qu'il vous semble devoir faire, mais partagez avec nous l'honneur », c'est-à-dire ce qui fit la joie des insensées. Elles avaient plaisir à se voir dorloter, quand on leur exprimait de l'approbation et leur offrait des emplois d'honneur parmi les hommes; elles pouvaient ainsi faire montre de leur importance. Cela les encouragerait à rester parmi les sages. Elles n'étaient cependant pas disposées à prendre leur part des vexations que durent subir les sages, et elles ne voulaient pas accomplir les basses besognes. Mais les sages dirent: 'Nous ne pouvons pas donner satisfaction à votre demande.' T 1/15/36.

13 Mai

« *Celui qui est agréable à Dieu lui échappe, mais le pécheur est pris par elle* » *(Eccl. 7: 26).*

Pendant la période d'Elie, un certain nombre de ceux qui formèrent plus tard la classe du « fidèle serviteur », proclamèrent courageusement la vérité à propos des rapports illégaux entre les soi-disant chrétiens et les éléments politiques qui prétendaient servir Dieu, mais servirent, en réalité, le diable. Ces fidèles furent critiqués par la classe que représente la Philistine. Elle se servit d'une affection trompeuse et de la sentimentalité pour empêcher que les ennemis de Jéhovah fussent dépouillés. Le fait que Samson n'avait pas révélé l'énigme à sa future épouse montre que les véritables disciples de Christ Jésus placent, par dessus toutes les choses de la terre, Jéhovah et son organisation; c'est pourquoi l'observation faite par Samson à « sa femme » illustre comment ces fidèles se distinguent par ce qui est agréable aux yeux du Seigneur (Juges 14: 16). T 2/15/36.

14 Mai

« *L'Eternel écoute les pauvres, et il ne méprise point ses captifs* » *(Ps. 69: 33).*

Dieu entendit leurs prières. « Car Dieu sauvera Sion, et bâtira les villes de Juda; on s'y établira, et l'on en prendra possession; la postérité de ses serviteurs en fera son héritage, et ceux qui aiment son nom y auront leur demeure » (Ps. 69: 36, 37). Les fidèles disciples de Christ Jésus sont rassemblés à Sion et y demeurent. Ce sont eux que Jéhovah a dé-

livrés des prisons ou des entraves, et qu'il a installés à Sion. Ils étaient entravés ou incarcérés par l'organisation de Satan, notamment durant la guerre mondiale. Le « reste » court maintenant un plus grand danger d'être tué par l'ennemi; mais il s'appuie avec confiance sur Jéhovah et sur Christ Jésus et, avec la grâce et la force du Seigneur, il continue à publier le message du royaume. T 12/1/35.

15 Mai

« Ta main trouvera tous tes ennemis, ta droite trouvera ceux qui te haïssent » (Ps. 21: 9).

Aucune puissance humaine ne saurait résister victorieusement à cette perverse Hiérarchie. Proclamer la vérité sur cette institution, nulle créature n'oserait le faire si la foi en Dieu et en ses promesses ne l'animait pas. Mais les fidèles se sont entièrement rangés à ses côtés pour le servir lui, le Très-Haut, et non point un homme. Ils savent que le Tout-Puissant interviendra en leur faveur, que la Hiérarchie catholique romaine est le principal agent visible de Satan, que Dieu recherche ses ennemis pour les anéantir et qu'il abattra de même cette Hiérarchie. Instruits ainsi par la Parole divine et pleins de confiance en elle, ils supplient Dieu de hâter la venue du jour où il détruira ses ennemis sur la terre, et ils ne cessent de chanter avec allégresse les louanges du Très-Haut offrant même leur vie pour la cause de Jéhovah. La délivrance est proche. T 4/1/36.

16 Mai

« Dieu fendit la cavité du rocher qui est à Léchi, et il en sortit de l'eau. Samson but, son esprit se ranima, et il reprit vie » (Juges 15: 19).

Dieu fit jaillir de l'eau d'un endroit que Samson avait appelé *Léchi,* c'est-à-dire «mâchoire» ou *Ramath-Léchi,* en d'autres termes, le lieu où a été élevé un instrument en vue de la réhabilitation du nom de Jéhovah, qui y rafraîchit son fidèle serviteur et le préserva. La classe fidèle de Dieu peut se confier, en toute sécurité, en Jéhovah, car il la préservera au temps de la détresse et n'abandonnera jamais ceux qui continuent fidèlement à exécuter leur alliance qui consiste à faire sa volonté. Lorsque les difficultés multiples mirent les fidèles à rude épreuve, quand ils s'affaiblirent, s'épuisèrent et se fatiguèrent, aspirant à une assurance encourageante de la part de l'Eternel, il la leur donna; puis ils continuaient leur travail, avec zèle et joie. Cela correspond exactement à la promesse faite par Dieu à ses fidèles (Es. 40: 29–31). Ce que Dieu fait pour l'un de ses fidèles serviteurs, il le fait pour tous. T 3/1/36.

17 Mai

« Jusqu'à l'accomplissement des jours pour lesquels il s'est consacré à l'Eternel, il sera saint, il laissera croître librement ses cheveux » (Nombres 6: 5).

« C'est une honte pour l'homme de porter de longs cheveux » (1 Cor. 11: 14). Les longs cheveux que portaient Samson ou tout autre consacré, signifient donc symboliquement: « Cet homme est méprisable au regard du monde, c'est pourquoi il doit supporter les outrages dont le monde et son dieu l'accablent. » Lorsqu'un homme porte les cheveux longs, il le fait pour Jéhovah et selon le bon plaisir de Dieu qui ordonne que ceux qui lui sont dévoués doivent subir les outrages de l'ennemi. Il est écrit à propos de Christ Jésus: « Les outrages de ceux qui t'insultent tombent sur moi » et les mêmes outrages ont également accablé ses disciples. Les cheveux longs du naziréen représentent donc les outrages qui doivent nécessairement tomber sur tous ceux qui sont pleinement et sincèrement dévoués à Jéhovah Dieu.

18 Mai

« Car c'est une prophétie dont le temps est déjà fixé, elle marche vers son terme, et elle ne mentira pas; si elle tarde, attends-la, car elle s'accomplira, elle s'accomplira certainement » (Hab. 2: 3).

La « vision » qui fut donnée au prophète et que reçoit maintenant le « reste » concerne la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant, bataille qui sera livrée en vue de la réhabilitation du nom de Jéhovah; le temps en est donc définitivement fixé. La vision est expliquée aux témoins de Jéhovah avant la fin définitive, sans quoi ils ne seraient pas en mesure de faire connaître l'avertissement. Les paroles « elle se hâte vers la fin » (version de Lausanne) montrent non seulement que l'heure de la bataille est définitivement fixée, mais que celle-ci est proche; c'est pourquoi les témoins de Jéhovah doivent se hâter d'accomplir l'œuvre qui leur est confiée par le Seigneur. Quand l'avertissement, que les oints doivent adresser à tous les hommes de bonne volonté, aura été donné, «viendra la fin» (Matth. 24: 21; Ez. 7: 2–6). T 8/15/35.

19 Mai

« Il tournait la meule dans la prison. Cependant les cheveux de sa tête recommençaient à croître » (Juges 16: 21, 22).

Quand les cheveux de Samson eurent repoussé, il reprit, par là même, sa position de naziréen; sa purification fut donc complète. Cela prédisait l'obligation du peuple fidèle de Dieu, préfiguré par Samson, de persévérer dans sa foi et dans sa fidélité. Samson parut alors être plus fort qu'auparavant; depuis 1919 le peuple de Dieu a été effectivement plus fort que préalablement et il l'est demeuré jusqu'à ce jour; il est fortifié « dans le Seigneur, et par sa force toute-puissante », et il a fidèlement publié son message. Pendant que Samson tournait la meule dans la prison, il réfléchit sans doute comment il pourrait terminer la mission reçue de Dieu. La classe de Samson pria pareillement, pendant qu'elle fut entravée, et elle réfléchit comment elle pourrait servir Dieu de nouveau, mieux que par le passé. En 1919 la colère de Dieu contre son peuple prit fin, et l'œuvre d'Elisée fut commencée. La classe de Samson jouissait ensuite de la faveur de Jéhovah, et depuis lors elle n'a pas cessé de publier ses louanges. T 3/5/36.